

PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SAMEDI 6 JUIN 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Patrick AUBIN, Maryse BARGUES, Francine BERGES, René BOTTELEAU, Rémi BUISSON, Didier BIZORD, David CARVALHO, Sandra CHARRIERE, Chantal CHAUSSE, Valérie DUPIN, Pascal DUVERNAY, Vincent FILLOUX, Jérôme FOUCHE, Christophe GAUTHIER, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Jean-Claude HEBRAS, Magali MANIERE, , Norbert MATTIUZZO, Irène MEROP, Marcel MICHEL, Richard NORDLINGER, Patricia RAYMONDEAU.

Excusés : Michel AUDOUARD, Féthy BENSAAD, Florence LALUE. Frédérique MASSON-KESPI ainsi que Jean-Pierre FEUILLAN, Vice-Président FFHB,

Assistent : Patrick GAUTIER, représentant le comité 17, Yannick POULET représentant le comité 33, ainsi que Monsieur Philippe GUERMER, commissaire aux comptes, Vincent BOYER, expert-comptable, Christophe CAILLABET, CTS, Arnaud CLEDAT, responsable Finances, et Aurélie MILHE, directrice administrative et de projets.

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, en visioconférence, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

A l'ordre du jour :

1. Administratif

- **Approbation du PV du CA du 16 Avril 2020**

Le PV du CA du 16 Avril 2020 est approuvé à l'unanimité

- **Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale électronique du 22 au 28 juin 2020**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale électronique du 22 au 28 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

- **FORM / Office 365**

La Ligue a mis en place des temps de formation sur l'outil FORM à destination des Comités qui le souhaitent. Par ailleurs, des clubs ont formulé une demande d'accompagnement sur cet outil pour leur AG.

Un mail d'information sera adressé à l'ensemble des clubs pour les informer de la possibilité d'utiliser l'outil FORM pour leur Assemblée Générale et leurs demandes seront orientées vers les comités concernés

Proposition de possibilité de mise en place d'une formation à destination des secrétaires administratives dans le cadre d'un plan de reprise de l'activité

- **ANS- Matthieu GONDELLON**

Rappel : Dépôt des dossiers sur le compte associatif avant le 13 juin

Bilan des actions à envoyer sur l'adresse Ligue et sur l'adresse FFHB de l'ANS avant le 30 juin.

Date limite au 31 juillet pour les demandes concernant l'apprentissage.

- **Adoption des modifications apportées aux Statuts et Règlement Intérieur- Ligue LNAH**

Des modifications sont apportées aux statuts et règlement intérieur de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball. Ces modifications ont été soumises à la validation de Claude PERRUCHET (Président de la commission SR à la FFHB) et validées en Bureau Directeur du 5 juin 2020

Les membres du CA présents adoptent à l'unanimité les modifications apportées aux Statuts et Règlement intérieur de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Handball

- **Retour Vœux Comités/Clubs**

Un point est fait sur les vœux Comités/ Clubs avec un retour des avis du Bureau Directeur et / ou des commissions concernées.

Est soumis au vote du conseil d'administration le vœu concernant la modification du mode de paiement des arbitres.

La modification proposée est la suivante : au niveau de la Ligue Nouvelle Aquitaine, mise en place pour les championnats territoriaux du même système que celui mis en place par la FFHB. Remplacement de l'Art.3.9 des Règlements Arbitrage C.T.A Ligue Nouvelle Aquitaine, par l'Art. 91.2.3. des Règlements Généraux de la FFHandball

Didier BIZORD précise que le mode de paiement des arbitres en championnat Régional sera donc identique au mode de paiement des arbitres en championnat de France (c'est-à-dire que le mode de paiement sera le virement bancaire)

Les membres du CA présents valident à l'unanimité la recevabilité du vœu concernant la modification du mode de paiement des arbitres dans le championnat régional.

- **Validation modification de structure- fusion PEC- Grand Poitiers-Valvert**

Après échanges, **les membres du CA présents valident à la majorité (12 abstentions) la modification de structure par la fusion PEC-Grand Poitiers- Valvert** mais émettent un point de vigilance quant à l'évolution du nombre de licenciés et un risque de perte de licences notamment chez les jeunes. Un courrier de Didier BIZORD émettant les réserves du CA accompagnera l'information de la validation de cette modification de structure.

2. COC : Textes réglementaires 2020/2021- Patrick AUBIN- Matthieu GONDELLON

- Approbation des textes U17M

Un point est fait sur les réunions organisées en visioconférence à destination des clubs avec un bilan positif.

Les textes U17M sont approuvés à la majorité (contre: 2) par les membres du CA présents

- Approbation des textes COC 2020/2021

Les textes coc 2020/2021 sont approuvés à l'unanimité par les membres du CA présents.

3. Textes Réglementaires 2020/2021 CMCD- Francine BERGES.

Un point est fait sur les réunions en visioconférence à destination des clubs de présentation de la circulaire administrative 2020/2021 avec un retour positif.

- Approbation du texte 2020/2021 CMCD

Le texte CMCD 2020/2021 est approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents

4. CTA – Textes réglementaires 2020/2021- David CARVALHO

- Approbation des textes 2020/2021 – arbitrage

A noter :

- ✓ Intégration de la mise en place du PPF Arbitrage
- ✓ Meilleur réorganisation de la CTA avec une gestion par groupe d'arbitre
- ✓ Mis en place d'une opération « T3 accession » qui permettra aux différents secteurs dans les comités de proposer des candidats, cette formation serait suivie par la CTA dans le cadre d'une formation continue avec une intégration progressive
- ✓ Modification des modalités de règlement des arbitres

Les textes réglementaires 2020/2021 de l'arbitrage sont approuvés à l'unanimité par les membres du CA présents.

5. Bilan financier 2019- Régine HANDY- Vincent BOYER- Philippe GUERMER- Arnaud CLEDAT

Présentation de :

- ✓ L'analyse de résultat 2019,
- ✓ L'analyse résultat 2019/ réalisé 2018
- ✓ La proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2019 sur le compte réserve 106 880 pour un montant de 104 557.28€. Ce montant sera destiné à l'accompagnement des clubs sur l'année 2020.

Mr Vincent BOYER précise les réserves disponibles de la Ligue au 31/12/2019, avec 4/5 mois de trésorerie de disponible pour le fonctionnement. Il attire l'attention quant à une vigilance de l'évolution de cette trésorerie. En effet dans ce contexte de crise sanitaire, même si la ligue aujourd'hui n'est pas forcément impactée, la saison se terminant au 30 juin, en revanche il y a une incertitude quant à la reprise de l'activité à la rentrée. Il n'est pas exclu la possibilité de faire appel à un prêt garanti par l'état.

Régine HANDY précise qu'un point sera fait en septembre octobre en fonction de l'évolution des licences.

Mr Philippe GUERMER : précise que 4 facteurs de risque ont été identifiés (valorisation des contributions volontaires, rattachement des licences avec les achats-ventes, secteur marchand et le correct rattachement des subventions par rapport à l'exercice)

Il confirme l'absence d'anomalie, et la validation des comptes tel qu'ils ont été présentés

- Approbation du bilan financier 2019

Le bilan financier 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents

- Approbation de l'affectation du résultat 2019

La proposition d'affectation du résultat 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents.

6. Budget Prévisionnel 2020- Régine HANDY

Présentation du « Projet Budget 2020 », du budget 2020 et de l'évolution du guide financier., de l'évolution des tarifs des licences, de l'évolution des tarifs ITFE ainsi que du « plan d'action Finance »

Remarques :

- ✓ Evolution de la masse salariale depuis la fusion avec une revalorisation des salaires
- ✓ Pas de reconduction du partenariat avec SELECT

Suite à une intervention de Christophe GAUTHIER au sujet des péréquations sur les inter-comités Régionaux 2018/2019, un point spécifique sera fait.

- Approbation du budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel 2020 est approuvé à l'unanimité par les membres du CA présents.

7. Reprise d'activité HANDBALL- Christophe CAILLABET

Présentation et échanges autour de la stratégie nationale de déconfinement et de la reprise des activités sportives et notamment autour du plan fédéral de reprise de l'activité Handball en 5 étapes

Visionnage du clip vidéo FFHB

Réflexion autour d'une proposition de visioconférence avec les référents COVID des comités pour rappeler le contexte, les règles...les préconisations sanitaires gouvernementales....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball



Patricia RAYMONDEAU

*Secrétaire Générale Adjointe de la Ligue
Nouvelle-Aquitaine de Handball*

